

Objet: 2020-11-20_Mél à AR-18 - Comité directeur virtuel du 2 décembre 2020
Date: vendredi 20 novembre 2020 à 11:04:13 heure normale d'Europe centrale
De: web2AR18@ihednpoitoucharentes.fr <web2AR18@ihednpoitoucharentes.fr>
À: BILLOT Marc <billotmfb@aol.com>, BIRON Daniel <biron.daniel@orange.fr>, DJANIKIAN Damien <damien.djanikian@orange.fr>, DUCHET Jean-Claude <jcdmornac@orange.fr>, FAURE Dominique <XanVia@orange.fr>, FIARD Marc <marc.fiard@wanadoo.fr>, FONTAINE Bernard <ab.fontaine@orange.fr>, JAAFAR Aïda <aida.jaafar86@gmail.com>, LAURENCON Norbert <norbert.laurencon@orange.fr>, LOBSTEIN Jean-Louis <jllobstein@hotmail.fr>, MÉNANTEAU Pierre <PierreMenanteau16@gmail.com>, SCIARA Henri <Henri.SCIARA@LaPoste.net>, THOMAS Charles <charles.thomas0023@orange.fr>, VANOYE Jean-Pierre <jeanpierrevanoye@yahoo.fr>
Cc: MORIN Paul <paul.morin@orange.fr>, MOUNIER Philippe <PhilMounier@wanadoo.fr>, GRIGNON Bernadette <berngrig@orange.fr>, HERAULT Catherine <catherine.herault@orange.fr>, SPELLA Didier <didier.spella@gmail.com>
Pièces jointes: 2020-11-16_Union-IHEDN_AG-1_DéléguésV8.xls.pdf, IHEDN_AR-18_CoDir_2020-03-21_PV_vf.pdf, 2020-11-18_IHEDN-Union_Isabelle_Beauvais_Lettre aux Présidents.pdf

Transmis pour information en Cci au Comité Aunis-Saintonge.

Mes chers Amis,

La relecture des statuts de l'Union-IHEDN est intéressante. Elle confirme les propos de notre nouvelle présidente : elle est élue par le conseil d'administration pour **huit mois**, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

« Les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans, par une assemblée générale électorale par scrutin à bulletin secret, ... »

« Le conseil d'administration élit parmi ses membres le président, dont l'élection est proclamée avant de passer à l'élection des autres membres du bureau, également pris en son sein, à savoir cinq vice-présidents représentant chacun l'un des groupes d'associations membres, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier et un trésorier-adjoint. Le bureau ainsi composé est élu pour un an. Les membres du bureau sont élus individuellement tous les ans, à bulletin secret si l'un des administrateurs en fait la demande. Ils sont rééligibles. ... ».

La tâche de notre nouvelle présidente est immense. Elle pose les bonnes questions et son analyse de la situation est intéressante mais incomplète et réductrice.

En effet, elle acte le redressement des comptes de l'Union et veut rechercher de nouvelles sources de produits. Par contre, elle ne parle pas de réduire les charges, ce qui est aussi une façon **importante** de faire des économies. Son action à venir est donc perfectible.

Par ailleurs, elle fait état de la contestation de certains réfractaires. Pour moi, le mot « **réfractaire** » a une connotation très négative dans le sens de refuser de se soumettre. Elle ne semble donc pas vouloir commander d'amitié, le comble pour une entité associative, mais imposer unilatéralement ses vues. Elle est donc elle-même très contestable et on peut douter de son désir réel de :

« 5. Renforcer nos liens d'amitiés et notre cohésion. »

En conséquence, je suggère aux membres du comité directeur de l'AR-18, de réfléchir à la problématique d'un plan d'action pour notre association nationale afin d'infléchir et corriger si possible la ligne directrice de notre nouvelle présidente.

Nos comités départementaux doivent être associés à cette réflexion qui peut s'apparenter à la rédaction d'un « **cahier de doléances** ».

Je rejoins notre présidente concernant le défi :

« **4. Adapter nos outils** utilisés pendant le confinement et en faire une plus-value d'échange d'idées et de projets avec les associations. ».

Nous devons nous adapter aux phases de confinement et ajuster nos outils de communication et d'échange.

Profitons de cette période d'absence de réunion en présentielle pour approfondir les échanges par courrier électronique. Je rappelle la tenue fructueuse d'un « **Comité directeur virtuel** » lors du premier confinement. Le procès-verbal [IHEDN_AR-18_CoDir_2020-03-21_PV_vf.pdf] est joint à ce courriel et est disponible sur le site :

<https://ihednpoitoucharentes.fr/archives-privees-ar-18/archives-ar-18>

De même, il serait judicieux d'approfondir la tenue de réunion virtuelle par visioconférence selon un protocole à définir [outil à utiliser, procédures de mise en œuvre et règle d'échange]. Un aide de Jacques TABARY serait précieuse et très appréciée, surtout si nous voulons nous démarquer des produits GAFA (Skype, Zoom, ...).

En pièce jointe, vous trouverez aussi la liste des délégués pour l'assemblée générale 2020 de l'Union-IHEDN. Nous savons donc QUI nous devons informer de nos réflexions afin d'alimenter le débat au sein de nos instances dirigeantes.

Je me propose de collecter vos remarques et vos idées afin de préparer un nouveau procès-verbal de « **Comité directeur virtuel** » à la date virtuelle du « **2 décembre 2020** » avec pour ordre du jour unique « **Cahier de doléances de l'AR-18 - Poitou-Charentes** ». Le cadre d'ordre et le point de départ de nos réflexion étant la lettre de notre présidente et les **cinq grands défis à relever**.

Comme le dit Paul MORIN, les « Grandes manœuvres » sont lancées pour l'assemblée générale de juin.

Alors, ne soyez pas passif, exprimez-vous. Je serais votre porte-parole.

Nota. Si j'utilise le conditionnel « serais » plutôt que « serai », car c'est juste une éventualité et que j'exprime seulement un souhait et uniquement si vous-même vous souhaitez que j'exprime et diffuse les idées du groupe.

Nota. Les archives privées de l'Union, des comités et de l'AR-18 sont protégées par un mot de passe communiqué par les vice-présidents.

À diffuser largement par les vice-présidents

Christian-Marcel CHAUVET

Webmaître support site

<https://ihednpoitoucharentes.fr/>

Comité IHEDN Aunis-Saintonge